

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

J. LYONNET, Rédacteur en chef.

Directeur, A. CAUDRON.

Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT

ADRESSER

toutes les communications à
M. LAURENT CHAT
Secrétaire de la Rédaction.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON

Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

RÉDACTION de 1 à 3 heures.

ABONNEMENTS

LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.
DÉPARTEMENTS » 9 »
ETRANGER (Un. post.) » 10 »
Les Abonnements partent du
1^{er} Septembre 1893.

SOMMAIRE

Avis important. — Le Cadre de l'Exposition (J. Lyonnet). — Chronique de l'Exposition (Victor Bergeret). — De la gaieté, s. v. p. (Laurent Chat). — Echos de l'Exposition. — Au Conseil supérieur. — L'Economie sociale (Georges Auber). — L'Exposition coloniale. — La prima spada Mazentini (Pierre Virès). — L'Exposition et nos musées. — Concours agricoles. — Encore la manutention. — A propos du Jury. — Les fêtes littéraires. — A propos de vitrines. — Nos chemins de fer. — Inauguration du Vélodrome. — Les moyens de locomotion. — L'Exposition du Cambodge. — Concours musical. — La XX^e fête fédérale.

AVIS IMPORTANT

Le concessionnaire général de l'Exposition, prévoyant la fin des travaux et le moment où les exposants auraient à préparer l'installation de leurs vitrines, vient de décider de transporter à l'entrée même de l'Exposition, du côté de la rue Tête-d'Or, dans un pavillon spécial, le service des renseignements, de l'architecture et des dessins.

Il ne restera plus, place des Terreaux, que le Contentieux et la Comptabilité.

On évitera ainsi aux exposants une perte de temps considérable, des allées et venues inutiles et dispendieuses, puisqu'ils trouveront sur place tous les renseignements qu'ils pourront désirer.

Le pavillon destiné à recevoir ces services est à gauche de l'entrée de la rue Tête-d'Or.

C'est le premier pavillon construit en vue de l'Exposition par les soins du Comité de l'Exposition de 1892, pour recevoir les services de l'architecture. On voit qu'il conserve ainsi sa destination première, avec cette différence que le premier Comité, évincé de l'entreprise, avait prévu dès les premiers jours la nécessité de centraliser ces services importants sur l'emplacement même de l'Exposition.

Il avait, du reste, préparé dès les premiers jours le fameux Règlement de la Manuten-

tion qu'on réclame en vain aujourd'hui, un mois avant l'ouverture, à l'administration supérieure de l'Exposition de 1894.

A ce propos, nous ne saurions trop engager nos lecteurs qui doivent participer à l'Exposition, à se hâter de faire installer leurs vitrines. Nous croyons savoir, en effet, qu'en présence du retard inconcevable que mettent bien des exposants à élever leurs vitrines, M. le Maire de Lyon a l'intention de prendre un arrêté déclarant déchu de leur concession tous les exposants qui n'auront pas installé leurs vitrines sous la grande Coupole le 15 avril prochain.

Il suffit de deux jours pour installer les objets exposés; mais on ne peut raisonnablement attendre le dernier jour pour construire les vitrines.

Aussi l'administration serait-elle décidée, passé le délai du 15 avril, de remplacer les retardataires par des exposants qu'on n'a pu accepter, faute de place suffisante.

Avis donc à nos amis qui tiennent à être prêts dans les délais prévus et à n'avoir aucune difficulté avec le Conseil supérieur.

Le Cadre de l'Exposition

Il faut voir le Parc de la Tête-d'Or dans ces premiers jours de printemps pour se faire une idée de ce que sera l'Exposition de 1894, quand les arbres étendront leurs ombrages sur les constructions, quand s'épanouiront les massifs de fleurs que M. Jacquier éparpille en ce moment à sa fantaisie, quand surtout des milliers de rosiers qui ont déjà trouvé leur place devant le Palais Central s'échapperont les effluves les plus enivrantes, les odeurs les plus délicieuses.

Tant que le Parc avait gardé sa parure d'hiver, il n'était pas possible de se rendre compte de l'aspect général.

Au milieu des arbres dépouillés, les bâ-

timents semblaient lourds, les proportions démesurées; les toitures dominaient tout le reste et la haute cheminée des chaudières achevait de donner à cette ruche, peuplée d'ouvriers, l'aspect d'une usine immense.

A la fin d'avril, il n'en sera plus ainsi. Nos magnifiques futaies dépasseront les toits, cacheront les cheminées, envelopperont la Coupole elle-même qu'elles réduiront à de moindres dimensions, de sorte que l'impression du visiteur, pénétrant dans l'intérieur, n'en sera que plus saisissante.

Les centaines de petits pavillons disséminés sur toute la surface de l'Exposition, et dont les charpentes, les murs blanchis, se détachent trop crûment, seront ensevelis sous les ramures. Chacun aura son nid, un nid formé par la nature; l'étranger ira ainsi de découverte en découverte, ayant l'illusion que les Le Nôtre savaient imposer avec leurs parcs à la française qui semblaient interminables et où l'œil était frappé au détour d'une allée par la vue d'une statue, d'une grotte, d'un chalet rustique.

Il faut, en vérité, les ombrages du Parc pour bien faire valoir le cadre, pour donner de l'harmonie à l'ensemble, un cachet attrayant à l'Exposition.

Déjà les premières verdure ont métamorphosé l'aspect; les frondaisons se dessinent; les constructions paraissent mieux à leur place.

Le lac surtout, ce joyau de notre promenade, attire les regards sur ses eaux calmes, sur ses îles verdoyantes; rien ne saurait autant reposer l'esprit du visiteur quand il sortira de la Coupole, les yeux éblouis, le cerveau écrasé par tant de merveilles qu'il aura passées en revue.

Les Lyonnais, qui connaissent cependant admirablement leur Parc, seraient tentés aujourd'hui de s'y égarer, tant les constructions de tous genres en ont changé la physionomie.

Quand on a dépassé les Palais coloniaux, on se figure aisément qu'il est inutile d'aller

plus loin, que de ce côté l'Exposition est finie; mais encore quelques pas et voilà de nouvelles enceintes, les villages Dahoméens, le Vélodrome, etc... Il faudra prendre le tramway électrique, presque achevé en ce moment, qui fera le tour de l'Exposition, si l'on veut revenir sans trop de fatigue à son point de départ.

Aussi, si nombreuses sont les allées, si fourrés les taillis, que l'étranger aura bien de la peine à retrouver son chemin.

La foule pourra être considérable; elle ne fera sentir ses remous que sous la Coupole, entre les haies des visiteurs; partout ailleurs dans le Parc elle s'écoulera à son aise, et les familles pourront, comme dans toute Exposition, apporter leur dîner, car ils trouveront l'ombre, le murmure de l'eau, la fraîcheur de l'herbe, tout ce qu'on va chercher, le dimanche, à la campagne et qu'ils retrouveront à Lyon même, au milieu d'une des plus grandes manifestations industrielles qui aient encore été tentées.

Ce sont ces oppositions entre les puissantes machines, les chaudières où la vapeur gronde, les hautes cheminées qui vomissent la fumée et les bois verdoyants, les bosquets touffus, les pelouses épaisses qui donneront à l'Exposition lyonnaise un charme qu'on n'aura pas encore rencontré ailleurs.

Sans doute, les organisateurs auront fait là une œuvre magnifique, mais à côté d'eux travaille en ce moment un entrepreneur d'une puissance incommensurable, dame Nature, et celle-là aussi sera prête au jour de l'inauguration, avec tous ses bois, tous ses nids, son soleil et sa verdure.

Inutile d'ajouter que son Exposition sera hors concours.

J. LYONNET.



CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

GROUPE VIII

Industries Mécaniques. Électricité.

Nous voulions passer en revue, dans leur ordre chronologique, les dix Groupes formés par les cinquante-quatre Classes de matières artistiques, commerciales, industrielles et agricoles qui composeront l'Exposition lyonnaise de 1894, mais les difficultés de tout ordre que nous avons rencontrées nous obligent à le faire à bâtons rompus, selon que les renseignements qui nous sont nécessaires nous sont fournis par les intéressés.

C'est ainsi qu'au lieu de nous occuper aujourd'hui du Groupe III: Arts militaires. — Marine et Colonies, nous allons passer au groupe VIII et particulièrement à ce qui,

dans ce groupe, concerne la classe 34: l'Électricité.

Nous n'avons, en effet, obtenu, sur le groupe III, concernant l'Exposition militaire, que ce renseignement:

« Aujourd'hui mercredi, 28 mars, — l'Exposition ouvre ses portes le 29 avril, — dans une sorte de Conseil de guerre auquel n'assistaient pas moins de cinq généraux, sous la présidence de M. le Gouverneur de Lyon, M. le général Voisin a résolu de demander 10.000 mètres carrés de terrain pour l'Exposition militaire que l'on veut faire aussi complète que brillante. »

En ce qui concerne l'exécution, la construction de cette exposition dans un délai si restreint, nous n'éprouvons aucun étonnement. Nous savons bien qu'avec le nombre de travailleurs dont il dispose, la discipline qui s'impose et aussi le sentiment patriotique et artistique qui ne manquera pas de stimuler et de guider nos jeunes soldats, M. le Gouverneur de Lyon peut faire des prodiges et obtenir des merveilles.

Quand on tient dans sa main cette force admirable qui s'appelle l'armée, on peut tout oser de ce qui est noble et généreux.

Mais, à l'heure qu'il est, où prendre les 10.000 mètres de terrain que demande M. le général Voisin?

A moins de couvrir le grand lac, nous ne voyons pas trop comment on pourra en sortir.

Et cependant si, il y a un moyen et il est si simple, si naturel! Ce serait de construire l'exposition militaire sur les steppes désolées qui s'étendent du boulevard du Nord au chemin de fer de Genève.

Quel coup de maître: remplacer ces terrains qui salissent l'œuvre de la Tête-d'Or par une exposition qui en sera un des plus beaux ornements!

Le général Voisin y trouvera-t-il ses 10.000 mètres? Nous n'oserions l'affirmer, mais il en trouverait bien six ou sept mille, ce qui est déjà quelque chose et en se tassant un peu...

Allons, général, un bon mouvement. Montez à l'assaut de ces terribles « Domaines », dont les crêneaux ne touchent pas le ciel puisque, au contraire, ils jonchent de leurs débris sordides le sol de ces affreux terrains qu'il s'agit de transformer, et que le succès couronne vos efforts!

Mais revenons à l'électricité.

Les merveilles enfantées par l'électricité sont innombrables. Bien que la découverte des propriétés de ce terrible agent soit déjà fort ancienne, puisqu'elle précéda de beaucoup l'ère chrétienne, pendant de longs siècles, avant que la science s'emparant du monstre, qui avait déjà été maîtrisé, sinon vaincu, par Franklin, ne l'eût utilisé à son profit, l'électricité, que l'on n'envisageait guère que sous la forme de la foudre, n'avait d'autre privilège que de jeter l'horreur et l'épouvante dans l'esprit des masses, au point que, la superstition aidant, on ne la regardait que comme une force surnaturelle vomie par l'enfer.

Aujourd'hui, grâce aux Edison modernes, l'électricité est regardée comme une force naturelle qui, bien que plus dangereuse dans sa manipulation, n'en est pas moins très so- ciable et d'un maniement fort commode.

Mais des merveilles enfantées par l'électri-

cité, depuis sa production et sa transmission jusqu'à ses applications multiples: télégraphie, téléphonie, photophonie, etc., il n'en est pas qui puisse la vulgariser davantage, la rendre plus accessible à tous, la mettre mieux à la portée de chacun, que son emploi comme moteur pour la locomotion et la distribution de la force.

Bien mieux encore que lorsqu'elle transporte à des distances incalculables le son, la parole ou la pensée de l'homme, l'électricité fera apprécier les énormes bienfaits qu'il faut attendre de l'application de la science moderne, lorsqu'elle distribuera au domicile du travailleur l'eau, la lumière et la force motrice qui doit faire marcher sa machine.

C'est ce qu'a fort bien compris la « Société des Forces motrices du Rhône » lorsqu'elle a entrepris de faire une distribution d'énergie électrique au moyen de la dérivation éclusée de Jonage.

Ce n'est pas ici le lieu, ou tout au moins le moment, de faire une étude approfondie de cette superbe affaire du Canal de Jonage, affaire aujourd'hui complètement organisée, mais qui avait accumulé autour d'elle tant de haines, tant de colères et tant de jalousies, en raison même des immenses services qu'elle est appelée à rendre à la population lyonnaise. A l'heure présente toutes les difficultés sont aplanies et la Société du Canal de Jonage n'a plus d'autres résistances à vaincre que celles qu'offre la nature, dont on triomphe toujours par le travail. Il ne s'agit, pour le moment, d'envisager la chose qu'au point de vue de ses rapports avec l'Exposition lyonnaise de 1894.

L'application à Lyon du nouveau système de distribution de l'électricité permettra à tous les industriels d'avoir chez eux, à toute heure du jour, la force dont ils ont besoin, sans aucune crainte d'accidents, par la simple manœuvre d'un commutateur. Le moteur, peu coûteux, peut s'installer partout, — même sur la machine qu'il doit actionner! — et la force électrique est d'une régularité si parfaite et d'un emploi si facile, qu'un enfant même peut la diriger.

Cette innovation amènera forcément la transformation du tissage à la main en tissage mécanique dans les ateliers de Lyon et de la banlieue. Les tisseurs, au lieu d'aller dans les usines à titre d'ouvriers, pourront alors travailler chez eux, avec leur famille, comme chefs d'atelier, car il ne faut pas compter comme un obstacle l'acquisition du métier et de son moteur, qui sont fournis au tisseur moyennant un amortissement de cinquante centimes par jour et par métier, y compris la location de la force motrice qui entre dans ce prix pour vingt-quatre centimes.

La Société des forces motrices du Rhône a décidé de prendre part à l'Exposition de Lyon, et le pavillon spécial qu'elle se fait construire en dehors de l'espace réservé au groupe VIII, qui comprend aussi l'électricité en même temps que l'outillage et les procédés des industries mécaniques, fait partie des bâtiments nouveaux, tels que le Gaz, l'Exposition forestière, les Mines de la Loire, l'Exposition ouvrière, etc., qui n'étaient pas prévus dans le plan primitif de l'Exposition et qui sont venus grouper autour de la Coupole, dans l'espace

compris entre le bâtiment principal et le Palais des Beaux-Arts et de l'Horticulture.

Il occupera une superficie de seize mètres de long sur huit mètres de large et sera situé exactement entre le Pavillon du Gaz et celui des Mines de la Loire.

Indépendamment d'un magnifique plan en relief du canal de Jonage, de quatre mètres de largeur sur deux mètres de hauteur, on trouvera dans ce pavillon des spécimens d'un très grand nombre des diverses applications de l'énergie électrique distribuée à domicile.

Nous venons de parler du tissage et des bienfaits que l'emploi de la force motrice doit rendre à cette industrie et à nos braves canuts dont elle est appelée à régénérer l'existence en leur rendant la vie de famille qu'ils ont dû désertier pour l'atelier en commun, mais combien d'autres industries sont appelées à bénéficier de l'application à Lyon du nouveau système de distribution par l'électricité, comme en bénéficient les habitants d'Oyonnax (Ain) et les habitants de Genève, où elle est déjà appliquée depuis longtemps ?

Nous ne pouvons les citer toutes ici, nous en mentionnerons cependant un certain nombre :

Les boulangers pourront l'utiliser pour leurs pétrins mécaniques ;

Les charcutiers pour leurs hachis de viande ;

Les bouchers et les marchands de comestibles pour abaisser la température dans les chambres destinées aux conserves alimentaires ;

Les propriétaires pour actionner des pompes d'épuisement dans les caves ;

Les serruriers pour actionner de petites machines-outils ;

Les tourneurs sur bois et sur métaux ;

Les établissements employant des ventilateurs, des ascenseurs, des monte-charges ;

Les ateliers de ganterie, de lingerie, de confectionnerie, de tailleurs et autres employant des machines à coudre ;

Les imprimeurs et les lithographes.

La force électrique se prête si facilement à toute espèce d'emploi qu'on est arrivé, à Chicago, à l'utiliser chez les coiffeurs pour actionner des brosses et des tondeuses ; chez les épiciers pour moulinier le café, et dans les rues pour le cirage des bottes au moyen d'un petit moteur placé dans la boîte du décrotteur et qui transmet la force par un arbre flexible à une brosse circulaire, analogue à celle dont se servent les coiffeurs.

Nous n'en sommes pas encore là, mais le temps n'est pas éloigné où nous nous servirons à Lyon de la force motrice pour repasser notre linge, pour chauffer notre eau ou tourner notre broche, comme aussi, dans un autre ordre d'idées pour désinfecter les eaux d'égout, ce qui ne sera pas de luxe, comme on l'a fait récemment à Rouen.

Nous parlerions bien aussi de la question des tramways électriques qui deviennent à la mode à Lyon et qui ont pris un tel développement en Amérique, grâce aux avantages de toute sorte qu'ils procurent, mais cela nous mènerait trop loin. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette question dans *Lyon-Exposition*, quand notre journal sera moins encombré par les documents relatifs à l'Exposition.

Comme on le voit par ce qui précède, le pavillon du canal de Jonage et des forces motrices du Rhône ne sera pas une des moindres

curiosités du parc de la Tête-d'Or, car, aux attractions qu'offrira la partie scientifique, se joindra l'intérêt présenté par le côté économique de la question.

Victor BERGERET.



DE LA GAÏETÉ, S. V. P.

DANS quatre semaines notre Exposition ouvrira ses portes. On pourrait croire, étant donnée la proximité de la date d'inauguration, que tout le détail de cette pompeuse cérémonie est prévu, que tous les accessoires sont réglés : il n'en est rien et, pour peu qu'on se laisse vivre encore quinze jours dans cet état de béate somnolence, nous en serons pour notre four. Ce ne sera pas notre faute, en tout cas, si la fête manque d'éclat, car depuis bien longtemps nous réclamons une meilleure ordonnance des programmes et une plus grande extension de la liste des distractions.

On se figure, parce qu'on a reçu de nos ministres un accueil qui variait de l'aimable au charmant, que tout est dit, que plus rien n'est à faire, et on se laisse volontiers hypnotiser par des promesses de visites certainement fort agréables et du meilleur augure pour le succès de notre œuvre, mais auxquelles il conviendrait de préparer, dès aujourd'hui, un cadre aussi riche que le tableau.

Malheureusement, ceux qui sont le plus intéressés à la réussite de l'Exposition, ne semblent pas se douter, un seul instant, de ce qu'il conviendrait qu'ils fissent pour attirer l'étranger d'abord, le retenir ensuite.

Sans intelligente publicité, sans annonce d'un programme varié, sans l'appât d'une nouveauté alléchante ou d'une réunion honorable de distractions, l'ouverture de l'Exposition sera tout simplement une petite fête de famille, une aventure régionale où chacun aura joué son rôle modeste de sacrificateur ou de vulgaire auditeur, sans que l'œuvre en elle-même en tire aucun bénéfice pour l'avenir. Notez bien qu'il n'y a pas à craindre que les visiteurs manquent, au jour de l'ouverture, mais il y a simplement à redouter qu'ils s'en aillent tous avec cette impression désagréable que laisse notre ville, en général, à tous ses hôtes passagers : que l'on s'y ennuie à mourir. On va entasser sous la Coupole de merveilleuses collections de produits, c'est convenu ; mais il faudrait être singulièrement novice pour croire un seul instant que le fonds des visiteurs sera formé de gens qui viendront ici pour s'instruire, pour comparer et pour examiner religieusement les choses plus ou moins riches, ou plus ou moins pratiques, qu'auront exhibées nos commerçants et nos industriels. Non pas ! on se sert d'une Exposition comme d'un prétexte ; on ne vient pas, 90 fois sur 100, dans un pays pour l'Exposition, on y vient à cause de l'Exposition et des mille agréments qui gravitent autour d'elle. Il s'en suit donc que, si l'on veut que la ville tire le plus grand profit possible de l'œuvre qu'elle abrite, il faut jeter à pleines mains la semence de la gaïté, de l'animation, du plaisir, en multipliant les fêtes, les réjouissances, les prétextes à grande foule.

C'est le premier mois qui décidera du suc-

cès final. Sachons attirer les étrangers dès le début et qu'ils partent en ayant cette impression qu'ils ont passé ici des journées agréables et bien remplies. Cela coule de source, n'est-ce pas ? car ces visiteurs, lorsqu'ils auront rejoint leur pays, seront les meilleurs agents de publicité de l'Exposition ; ils plaideront sa cause avec d'autant plus de chaleur qu'ils s'y seront mieux plu et si par malheur nous n'avions pas su les distraire — ou bien si nos hôteliers et nos restaurateurs avaient vendu trop cher ce que chacun aurait été obligé de leur acheter, le sommeil et la faim étant de tous les âges et de tous les pays — ceux-là même qui eussent de bon cœur chanté les mérites de notre œuvre, la cordialité de notre accueil et l'honnêteté de nos commerçants, exagéreront les raisons de leurs plaintes, propageront de tous côtés les bruits les plus désagréables sur notre Exposition et lui causeront un préjudice irréparable.

L'exemple de Chicago est trop près de nous pour qu'à quelques mois de distance nous recommencions ici les mêmes fautes. Dès le jour d'ouverture l'Exposition de Chicago s'est affirmée avec un caractère technique tellement accentué que « l'ennui naquit aussitôt de son uniformité » ; l'impression première fut défavorable, le bruit que la *foire du monde* était ratée s'accrédita de plus en plus et fit vite son chemin dans l'opinion publique, à tel point, nous disait tout à l'heure M. de Bast au cours d'une instructive conversation, qu'il fallut plus de trois mois pour vaincre ce mouvement d'indifférence de la foule, pour ramener la confiance dans les esprits, pour réhabiliter l'œuvre américaine — encore que le formidable succès des derniers mois n'ait pu contrebalancer la perte immense provoquée par l'abstention du public pendant les premiers mois.

Eh bien ! c'est à une aventure du même genre que nous courons si, dès aujourd'hui, on ne prend pas résolument le taureau par les cornes. Le taureau, c'est l'ennui, et il s'agit de le vaincre. Qu'on n'aille pas nous chanter à nouveau cette antienne qu'il y aura un ballon captif, des panoramas, des montagnes russes aquatiques, des chars tournants, des villages exotiques, etc... Ce sont là toutes choses pour la vue desquelles il faudra payer et la majorité du public ne pourra pas se permettre ce supplément de dépenses.

Il faut créer le bruit, si l'on veut faire naître l'animation. Ayons en plein air des concerts variés, peuplons notre lac de mille distractions fantaisistes, préparons des programmes alléchants, chaque jour renouvelés, et affichés comme on affiche un spectacle, avec ordre et méthode ; plaçons des fontaines lumineuses dans l'île Tamaris, préparons des projections électriques qui feront du lac de la Tête-d'Or un foyer multicolore éblouissant, organisons des fêtes nautiques diurnes et nocturnes, commandons des feux d'artifice, lançons l'idée de cavalcades historiques, etc., et surtout étudions tous les projets qu'on nous soumettra, quelque fantaisistes qu'ils puissent paraître au premier abord.

Il est encore temps, mais il serait trop tard demain. Si l'on veut bien se rendre à des arguments que nous présentons pour la dixième fois au moins et si l'on consent à s'inquiéter de récréer nos hôtes sans faire des appels permanents à leur bourse, on reconnaîtra par la suite que nos idées étaient justes et qu'on a bien fait de les suivre.

Laurent CHAT.

ÉCHOS DE L'EXPOSITION

L'Economie Sociale.

Un de nos lecteurs nous prie d'insister auprès du président de l'Economie Sociale pour qu'il demande à M. l'Archevêque de Lyon un petit travail de statistique sur l'organisation des nombreuses œuvres philanthropiques religieuses que renferme notre ville. Ce désir est absolument légitime. S'il est une œuvre qui se prête à l'éclosion d'une ère de concordance c'est certainement une Exposition, manifestation de paix et de prospérité. Nous n'hésitons donc pas à transmettre la requête de notre aimable correspondant à l'honorable M. Sabran, président de la section d'Economie Sociale.

Pour visiter Lyon.

Pourquoi n'organiserait-on pas, à l'instar de ce qui se fait à Paris, à Marseille, à Nice et dans toutes les stations balnéaires, des promenades dans Lyon et dans les environs, en voiture, bien entendu. On pourrait également organiser des excursions sur la Saône et sur le Rhône qui seraient extrêmement intéressantes.

Aux Beaux-Arts.

Le comité de Paris a dû examiner 972 toiles; il en a refusé 360, faute de place; on peut donc s'attendre à une exposition de peinture merveilleuse. Nos artistes lyonnais vont, du reste, rivaliser de conception et de talent avec leurs frères de Paris et de l'étranger, et le public applaudira de bien grand cœur ces vaillants champions d'un art de jour en jour plus répandu, mais de jour en jour plus sacrifié, hélas! de par l'emballage des amateurs pour les seuls talents consacrés et de par les exigences des intermédiaires chargés de la vente des tableaux.

Pour l'ouverture.

Toutes les mesures de police sont-elles bien prises pour l'ouverture de l'Exposition? Il y aura une foule énorme qui, naturellement, va se porter au début plus spécialement vers la Coupole et vers le Pavillon de la ville. Il conviendra donc de garantir les jardins contre l'envahissement du public: il sont assez jolis, du reste, pour mériter qu'on les respecte.

Les records de Paris-Lyon.

La nouvelle est confirmée: l'Exposition de Lyon aura une attraction de plus. Dans le courant du mois d'août, une grande course avec une série de prix de grande valeur sera organisée de Paris à Lyon. Cette épreuve ne sera pas réservée exclusivement aux cyclistes. Elle comprendra un groupe de professionnels cyclistes, un groupe d'amateurs internationaux (Anglais et Américains); des cavaliers officiers et gentlemen, qui pourront changer de chevaux tous les cinquante kilomètres. A cette dernière série, le sportman Edmond Blanc offre comme grand prix un pur sang sorti d'une des meilleures écuries anglaises.

Les cyclistes ne seront pas négligés. M. Claret, directeur de l'Exposition, s'est fait inscrire, hier, pour dix mille francs.

L'arrivée aura lieu dans l'enceinte de l'Exposition.

Ajoutons que cette course monstrueuse sera placée sous les auspices de la presse parisienne et lyonnaise.

Les Concerts Luigini.

Nous avons dit que l'orchestre du Grand-Théâtre désertait Bellecour, cet été, pour se faire entendre à l'Exposition. Nous nous en

félicitons. Veut-on savoir combien coûtera cette importante et artistique recrue à M. Claret? 11.000 francs par mois. Les concerts Luigini auront lieu, chaque après-midi, sous les ombrages du Parc, au bord du lac et, le soir, sous le Kiosque placé devant l'entrée principale.

Le Bâtiment des Arts religieux.

Constatons d'abord combien l'entrée est mesquine: la porte principale est plus petite que les fenêtres! Ajoutons qu'il est question d'organiser, deux fois par semaine, des concerts sacro-profanes avec orgues, harmoniums, harpes, etc... et peut-être l'orchestre Luigini. Pour ces auditions un droit d'entrée supplémentaire sera exigé.

L'Exposition du Cambodge.

On sait qu'une des salles du Palais indo-chinois est réservée à l'Exposition officielle du Cambodge.

Sur la proposition du résident supérieur de cet état que la France protège, M. le gouverneur général de l'Indo-Chine vient, par un arrêté du 1^{er} février 1894, de désigner M. Marrot, ancien négociant à Pnom-Penh, en qualité de représentant du Cambodge à l'Exposition coloniale de Lyon.

Le dernier paquebot de l'Indo-Chine a déjà apporté la majeure partie des collections que le Cambodge disposera dans la salle qui lui est réservée. Ces collections très variées et très intéressantes sont mises en entrepôt à la douane, en attendant qu'elles soient dirigées sur le Palais indo-chinois qui n'est pas encore complètement terminé.

Au Conseil Supérieur

PLACÉS au milieu d'un double courant, dont l'un est d'un optimisme exagéré et l'autre d'un scepticisme peu rassurant, nous avons voulu nous forger une idée saine de l'état des choses, c'est-à-dire de l'avancement des travaux et de l'organisation générale, en demandant à M. E.-O. Lami de nous exprimer son avis et celui du Conseil supérieur.

La Manutention.

— Vous venez fort à propos, nous dit l'aimable administrateur du Conseil supérieur, car j'ai une rectification à vous demander. Vous chargez le Conseil supérieur de l'Exposition de tous les péchés d'Israël, dans votre dernier numéro, à propos du Règlement de la Manutention. Or, nous avons sollicité l'impression de ce document dès le 27 janvier, et il y a bientôt un mois que les épreuves en ont été lues. Nous avons donc fait tout notre devoir et nous convenons tous avec vous qu'il serait désirable, qu'il est nécessaire d'expédier ce Règlement, sans lequel aucun exposant ne peut nous faire parvenir ses produits. Notez bien que, dans toutes les expositions, les participants ont une tendance à arriver en retard, parce qu'il est de notoriété publique qu'aucune œuvre de ce genre ne saurait être prête au jour de l'ouverture; à Lyon, on veut accomplir ce tour de force: être organisé dès le 29 avril; il convient donc qu'on fournisse aux adhérents le moyen d'être installés.

Sera-t-on prêt?

— Mais alors, on ne sera pas prêt du tout?...

— Pourquoi ne le serait-on pas si, dès l'instant, l'on fait une belle besogne qu'on répare le temps perdu? On m'a promis pour demain le plan définitif...

— Comment? Vous n'avez pas encore ce plan?

— Il a fallu le remanier, paraît-il, si bien qu'à l'heure actuelle je n'en suis pas encore possesseur; mais je vous répète qu'on me l'a promis pour demain d'une façon formelle. Pendant toute cette semaine je vais donc convoquer les 54 classes de l'Exposition et faire procéder à leur organisation; il faut qu'en huit jours cette besogne soit faite, et elle le sera.

— Mais, malgré la meilleure volonté du monde, jamais vous n'arriverez à l'heure; le travail restant à accomplir est colossal.

— Oui, il est colossal; mais il est aussi d'une nature différente de celui auquel nous nous livrons maintenant. Jusqu'à présent, nous sommes quelques-uns qui avons travaillé pour tous. Du jour où les exposants expédieront leurs colis la proposition sera renversée. De par le règlement même de la Manutention, chaque exposant est tenu d'assister à l'arrivée de ses produits et de procéder à leur installation, soit par lui-même, soit par un de ses employés, soit par un représentant; chacun, alors, s'occupant de son organisation particulière, la besogne marchera rondement.

— Je dois vous dire que l'Office lyonnais des Exposants a déjà reçu qualité pour représenter un grand nombre d'exposants et que, parmi ces derniers, il en est d'Espagne, d'Algérie et de Russie. Ils attendent les ordres de l'administration pour expédier leurs produits et, pour peu que l'on tarde encore, jamais leurs colis n'arriveront ici pour le premier mai.

— Eh bien! vous voyez, la faute en est toujours à ce malheureux Règlement de Manutention; nous allons encore insister pour qu'on en hâte l'envoi.

— En résumé, vous croyez qu'on aura de la peine à être prêt à l'heure?

— Enormément de peine, mais je suis absolument convaincu qu'on y arrivera quand même. D'un côté, au point de vue des travaux, M. Claret a accompli de tels tours de force qu'on n'a presque plus le droit de douter qu'il arrivera à temps; d'un autre côté, il y a, dans le Conseil supérieur et dans tous les groupes ou classes, un tel concours de bonnes volontés que je ne serais pas autrement étonné si vous donniez au monde le spectacle inédit d'une Exposition prête au jour fixé.

Les Fêtes.

— Et à propos de cette ouverture, ne pensez-vous pas qu'on l'annonce trop peu? Ne croyez-vous pas qu'on devrait, dès aujourd'hui, élaborer le programme des fêtes indispensables pour jeter l'animation pendant le premier mois, durant ce premier mois, préparer les distractions nouvelles qu'on offrira aux visiteurs de juin, et ainsi de suite, de façon que tout soit bien ordonné? N'estimez-vous pas également qu'il faut faire gai si l'on veut rendre intéressant?

— Je suis absolument de votre avis. C'est le premier mois qui décidera du succès général, comme c'est le premier jour qui décidera du succès du premier mois. Il convient donc de

de vouloir bien, sans perdre un instant, réunir, pour en former votre Exposition officielle, les collections de toutes les productions de votre Gouvernement, tant du sol que des forêts, de l'industrie et de l'art indigène, afin que nous puissions le plus tôt possible les recevoir à Lyon et les disposer de la manière la plus avantageuse dans le pavillon de l'Afrique occidentale. Nous vous, demanderions également de joindre aux produits de la colonie des collections sous forme d'échantillons importants des objets manufacturés étrangers, importés dans votre colonie, en y joignant les renseignements sur les prix et conditions de vente. Nous désirons, en effet, que notre Exposition coloniale ait un double caractère et puisse également profiter à nos industriels français en leur permettant d'examiner s'il ne serait pas possible de se substituer à leurs concurrents étrangers dans les fournitures faites aux colonies et ce, à des conditions encore meilleures pour les consommateurs. Les grandes expositions algérienne, tunisienne, indo-chinoise, présentent, d'ailleurs, ce double aspect auquel nous tenons beaucoup.

Nous vous réserverons environ 100 mètres carrés de superficie et nous pourrions recevoir vos envois même jusqu'en juin, notre exposition coloniale ne devant s'inaugurer, avec une grande solennité, que le 27 mai. A ce moment nous serions heureux, Monsieur le Gouverneur, si vous vouliez bien vous joindre à tous vos collègues de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Indo-Chine, ainsi qu'à M. le Ministre des colonies et rehausser encore notre fête coloniale par votre présence, si à cette époque vous aviez l'intention de venir en France.

Nous nous permettons, Monsieur le Gouverneur, de faire appel à tout votre patriotisme, à tout votre dévouement pour les intérêts de votre intéressant pays; l'Exposition coloniale de Lyon aura une importance extrême, organisée dans une région de la France, unique pour la consommation des produits coloniaux, préparée sous une forme sérieuse et raisonnée, pratique et commerciale, destinée à attirer une quantité de visiteurs et, ce qui est un grand motif d'attraction, placée au milieu des ombrages séculaires du Parc de la Tête-d'Or, qui constitue un cadre hors ligne et d'une beauté remarquable.

Nous demeurons tout à votre disposition pour d'autres renseignements, mais nous vous prions encore, Monsieur le Gouverneur, de ne point tarder et de rassembler sans délai les productions de votre colonie et de nous les envoyer à Lyon. Vous pouvez adresser les envois à M. Ulysse Pila, notre commissaire général, membre du Conseil supérieur des colonies.

Nous serions heureux de recevoir confirmation de vos bonnes dispositions, dont au surplus nous ne pouvons douter et nous vous demanderions de vouloir bien faire insérer cette lettre dans la publication officielle de votre colonie.

Veuillez, etc.

Le Vice-Président de la Chambre de commerce,

Signé : Marius Duc.

LA PRIMA SPADA MAZENTINI

EST aujourd'hui décidé. Nous aurons à l'Exposition des courses de taureaux, sous la direction du fameux Mazentini, la *prima spada* d'Espagne, comme il se qualifie.

Une arène de quatre mille mètres s'élèvera à côté du Palais des Beaux-Arts pour recevoir la troupe de toreros, banderilleros, etc., etc., en os.

Pour la première fois Lyon aura son *torro di muerte*. Reste à savoir comment le public

acceptera ce spectacle peu ragoutant pour nos goûts provinciaux.

Je sais bien que Mazentini promet de capotter ses chevaux. C'est très bon pour les chevaux, mais pour les taureaux?... Qu'importe, objectera-t-on? Ne tue-t-on pas chaque jour ces mêmes taureaux aux abattoirs? C'est juste et c'est même nécessaire, tout le monde n'étant pas végétarien. Mais il faut des bouchers, comme des bourreaux; une *prima spada*, fut-elle grande d'Espagne, n'est pas absolument indispensable. A l'abattoir la bête est amenée sans souffrance et exterminée sans défense; aux arènes, le taureau est jeté en pâture à des tortionnaires en culottes courtes qui, pour faire des effets de torse et de mollets, après l'avoir excité, houspillé, percé pendant une heure de coups de lances ou de banderilles le livre à un Mazentini quelconque pour l'achever et le servir à une nuée de badauds sans pitié. Le cas n'est pas le même.

Enfin, puisque l'administration promet de fermer les yeux et que la majorité de la presse accepte d'ouvrir ses colonnes, ne jetons pas une note désagréable dans ce concert enthousiaste aussi étonnant qu'édifiant!

Qu'on égorge des taureaux, beaucoup de taureaux, s'il faut ce sacrifice pour la gloire de Lyon!

Mais on ne nous fera jamais applaudir à ces tristes boucheries, sous prétexte que c'est un Mazentini qui tient le couteau et que les belles Madrilènes lui jettent des oranges et des éventails.

Avions-nous absolument besoin d'un Mazentini à l'Exposition?

Il paraît que l'impresario a promis de satisfaire tout le monde en divisant son spectacle en deux parties; la première, pour les bonnes gens qui ne demandent pas le sang; la seconde, pour les purs, les vaillants, les dillatantes du couteau et de la *spada*.

Mazentini agit au rebours de ce président de cour d'assises qui s'écriait avant les débats d'une cause... grasse: « Je conseille aux honnêtes femmes de se retirer!... » Puis se tournant vers l'huissier audientier: « Maintenant, faites sortir les autres! »

Nous aurons un spectacle coupé du plus heureux effet de contraste. On pourra s'y livrer à des études physiologiques intéressantes sur le public de la première partie et les fanatiques de la seconde, compter s'il y a plus de blondes que de brunes à l'exécution, si le public de Mazentini a quelque rapport avec les habitués de M. Deibler, à Charabara.

Allons! Lyon se déprovincialise! C'est d'un bon augure.

Que nous réserve-t-il pour la prochaine Exposition?

Pierre VIRÉS.

DES FÊTES LITTÉRAIRES

ON a parlé de Congrès, de Fêtes universitaires et de Concours physiques. Pourquoi donc, aujourd'hui, ne parlerait-on pas de

Fêtes et de Concours littéraires? Une Exposition doit être une agglomération des produits les plus parfaits que puissent enfanter des bras ou des intelligences humaines et, dans cet ordre d'idées, il n'y a pas de sélection à faire.

Nous demandons donc qu'on organise, pendant la durée de l'Exposition, un grand tournoi littéraire qui serait un complément indispensable à la manifestation artistique, commerciale, industrielle et philanthropique que Lyon prépare.

Cette Fête littéraire aurait cet avantage énorme de ramener dans leur ville natale des hommes de talent qui ajoutent quelques joyaux à la couronne de diamants des lettres parisiennes. Les connaît-on encore, ceux qui sont partis d'ici avec la foi dans leurs aptitudes, la volonté de produire des œuvres qui les honorent et qui honorent leur pays tout entier et qui, aujourd'hui, sont tellement pris par le tourbillon fou de la capitale, que nous ne savons même plus les distinguer d'avec ceux qui ne sont point nôtres.

Croit-on que le seul plaisir de les avoir réunis, ne serait-ce qu'un jour, de les avoir fait assister à cette espèce d'apothéose de leur ville natale et d'avoir, avec eux, sacrifié sur l'autel de Polymnie, de Clio, de Calliope ou de Thalie, ne paierait pas tout ce qu'aurait pu coûter de peines et de temps l'organisation d'une telle fête? Et qu'on n'aille pas dire que cette journée n'aurait pas de lendemain; bien au contraire, elle ferait naître dans l'esprit de chacun un désir ardent de la voir se renouveler souvent et peut-être assisterait-on à une union intime et indissoluble de ceux qui sont là-bas, nimbés déjà du soleil de la gloire, et de ceux qui sont demeurés ici, mais qui aspirent, eux aussi, à faire œuvre utile; et peut-être aussi verrait-on se dessiner, d'une façon à la fois pratique et brillante, ce grand mouvement de décentralisation dont on parle tant, mais qu'on réalise si peu!

Il y a ici trois sociétés littéraires dignes de ce nom: l'Académie de Lyon, la Société littéraire et historique et le Caveau Lyonnais. Qu'elles s'unissent donc pour jeter les bases de cette grande manifestation de l'esprit, qu'elles fassent pression sur la municipalité pour qu'elle accorde des subsides à leur organisation et elles auront bien mérité des Lettres et de Lyon.

L. C.

L'EXPOSITION et nos Musées.

Nous recevons la lettre suivante à laquelle nous donnons d'autant plus asile qu'elle émet une idée fort juste en elle-même et à laquelle nous souscrivons volontiers.

Monsieur le directeur,

On va, à l'Exposition de Lyon, et dans le pavillon des Beaux-Arts, vraisemblablement organiser un Musée historique; l'idée en soi

commencer par l'alpha et de préparer une fête d'inauguration merveilleuse de gaieté, d'animation. La première impression est celle qui demeure, faisons donc qu'elle nous soit favorable. Ce sont les premiers visiteurs qui feront le succès ou l'échec de l'œuvre, soyez-en bien persuadé; ce sont eux qui colporteront aux quatre coins de leur pays les merveilles de l'Exposition, qui plaideront sa cause, qui lui feront une réclame universelle et créeront ainsi un immense mouvement d'ardente curiosité qui, pendant les mois suivants, se traduira par une affluence considérable de passagers.

Or il ne suffit pas qu'on quitte Lyen en se disant qu'on y a vu de belles choses; il faut encore qu'on s'en aille avec la satisfaction d'y avoir passé d'agréables instants. On oubliera vite, en effet, une fois rentré chez soi, telles dispositions qui ont valu à un tissu une médaille d'or ou telles ciselures qui ont fait d'un bijou un pur chef-d'œuvre, car ces détails techniques ne resteront vraiment gravés que dans l'esprit des gens qui viennent à une Exposition pour s'instruire, pour étudier, pour comparer; or, ceux-là sont l'infime minorité. Les femmes et les enfants admirent tout sans s'arrêter à rien; ils emportent le souvenir d'un fouillis de belles choses qu'ils sont incapables de se remémorer en détail, à cause de leur importance d'abord et du peu de temps qu'ils ont eu pour les admirer; chez les hommes, c'est à peu près la même chose, et je crois qu'en évaluant à 20 0/0 le chiffre de ceux qui viennent pour meubler leur cerveau de procédés nouveaux ou perfectionnés qu'ils sauront employer, à l'avenir, dans leur commerce ou dans leur industrie, on s'approche fort de la vérité. Donc, le plus grand nombre profite d'une Exposition pour faire un voyage d'agrément. C'est donc à ceux-là qu'il faut penser et il faut prévoir, dès aujourd'hui, par points et par mesure, les distractions nombreuses qu'on pourra organiser pour alimenter leur curiosité. Il faut du bruit, du mouvement, de l'entrain, et je m'engage à continuer la campagne que vous avez si vaillamment menée, pour réclamer énergiquement des distractions multiples, semées dans tous les coins du parc. On a la besogne facile, du reste, avec ce lac merveilleux sur lequel on peut se permettre d'organiser des fantaisies qui feraient la joie de la foule et qui ne seraient pas l'un des moindres succès de l'Exposition.

Tenez, voyez le succès de l'Exposition de 1889; il est dû à cette cause: l'Exposition a été gaie dès le jour de son ouverture, le public a su qu'on s'y amusait, le public y a été. Le caractère trop grave de l'Exposition de 1878 est la seule raison de son échec relatif; à Chicago, l'an dernier, il en a été de même, M. de Batz peut vous le dire aussi bien que moi.

A Chicago

Ici, M. de Batz nous donne, en effet, quelques renseignements très précieux sur ce qu'a été l'Exposition de Chicago à son début. Laissons-lui la parole:

— On a fait grand, on a fait beau et l'on a cru que c'était suffisant; l'événement a prouvé le contraire. Les premiers visiteurs se sont fatigués à admirer des merveilles; il n'avait rien pour reposer leur esprit; aucune note claire et joyeuse ne venait rompre la monotonie des interminables galeries, des

luxueux bâtiments. Tous ces gens-là sont partis éblouis peut-être, mais fatigués; et ils ont crié, à qui voulait l'entendre, que c'était peut-être beau, mais que c'était sûrement ennuyeux. C'est de là que s'est répandu, comme une traînée de poudre, le bruit que l'Exposition de Chicago était ratée. Eh bien! il a fallu lutter pendant trois mois pour ramener la confiance du public, et quel qu'ait été le mouvement ascensionnel des visiteurs, par la suite, on n'a pu, cependant, racheter complètement la perte éprouvée du fait de la première impression. »

C'est sur ce souvenir rétrospectif, que nous confirmer de point en point M. Lami, que nous quittons nos aimables interlocuteurs. Leur opinion devrait avoir force de loi. Ils ont vu de près les difficultés qu'a créées à Chicago une Exposition trop sévère. Qu'on tâche donc, ici, de ne point commettre la même faute, de ne point tomber dans le même travers.

L. C.



L'ÉCONOMIE SOCIALE

NOTRE excellent confrère Victor Bergeret indiquait, dans le dernier numéro du *Lyon-Exposition*, la cause principale, unique de l'état d'anémie dans lequel se trouve notre Exposition d'Economie sociale et, comme il y a un mois notre ami Laurent Chat, il estimait que les crédits votés par l'Etat, agissant à la façon des granules de fer sur les constitutions débiles, lui rendraient enfin la vigueur et la santé.

C'est qu'elle est vraiment digne de pitié, cette section! Née sous les plus heureux auspices, avec un parrainage que beaucoup envieraient, elle s'est vue, dès les premiers jours condamnée à l'impuissance; sans pain et sans gîte, ayant à remplir une tâche aussi vaste que difficile, elle dût, pendant neuf mois, piétiner sur place, attendant en vain les moyens de subsister. Toute autre eut succombé, sa robuste constitution lui a permis de subir ces dures épreuves sans être trop affaiblie. Sous une impulsion vigoureuse, grâce à l'énergie de quelques hommes, elle renaît enfin et promet longue et bonne vie.

Désireux de faire oublier les lenteurs et les incertitudes du début, le Conseil supérieur s'est mis bravement à l'œuvre et cette fois nous n'avons que des félicitations à lui adresser. En quelques jours, une décision a été prise, un projet élaboré et mis à exécution. Le pavillon qui doit abriter l'Economie sociale se construit, les fermes sont élevées au moment où nous écrivons ces lignes, et tout fait prévoir qu'il sera terminé du 10 au 15 avril le plus tard.

Ce résultat que nous n'hésitons à qualifier de merveilleux, nous le devons pour une large part à M. Lami, le sympathique et dévoué représentant du Conseil supérieur, à la compétence et au dévouement duquel la section d'Economie Sociale doit la vie.

Maintenant que la question du pavillon

est réglée, il reste à préparer ce que nous appellerons l'organisation intérieure de cette exposition qui se composera de quatre parties bien distinctes: l'exposition retour de Chicago, les expositions des associations ouvrières de productions et de l'Union coopérative pour lesquelles l'Etat et la Ville de Paris ont voté des subventions, et enfin l'Exposition lyonnaise que prépare le groupe II, sous l'intelligente et habile direction de son vice-président, M. Isaac.

Nous en reparlerons dans notre prochain numéro et donnerons en même temps à nos lecteurs des détails complets sur le pavillon qui s'élève actuellement sur des terrains militaires, la partie enclavée dans le Parc, en face de la rue Garibaldi, non loin du musée Guimet.

Georges AUBER.



L'Exposition Coloniale

LA Chambre de commerce de Lyon a adressé la lettre suivante aux Gouverneurs du Sénégal, de la Guinée française, de la Côte-d'Ivoire, du Bénin, du Soudan et du Congo.

Lyon, le 23 mars 1894.

Monsieur le Gouverneur,

Nous avons eu l'honneur, en son temps, de vous faire part de l'Exposition internationale et coloniale qui est en préparation à Lyon et s'ouvrira sous peu. Cette grande manifestation de la valeur productive industrielle et commerciale de la France et de ses colonies prend une importance considérable; après avoir reçu de la ville de Lyon, du département du Rhône et de notre Chambre de commerce les concours moraux et financiers les plus importants, l'Etat à son tour a voulu reconnaître solennellement l'Exposition lyonnaise et l'aider même de ses deniers en lui accordant des subventions très importantes.

Cette précieuse assistance du Gouvernement nous arrive, il est vrai, un peu tardivement et nous aurions voulu pouvoir organiser plus tôt la section des colonies de l'Afrique occidentale que notre Chambre de commerce, qui organise et dirige toute l'exposition coloniale, s'est engagée vis-à-vis du Gouvernement à installer dans un pavillon spécial qui est en préparation. Mais nous ne pouvions entreprendre cette construction avant d'être assurés du concours de l'Etat.

Déjà les gouvernements de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Indo-Chine (Tonkin, Annam, Cochinchine, Cambodge, Laos), ont préparé dans trois palais spéciaux que notre Chambre met à leur disposition, leurs expositions officielles.

Mais il importait, outre les grandes représentations coloniales que je viens d'avoir l'honneur de vous signaler, que notre Exposition pût attribuer une place distincte et importante à toutes ces colonies de l'Afrique occidentale dont votre gouvernement fait partie, et qui, à juste titre, préoccupent aujourd'hui le public à un si haut degré. Leur réelle valeur productive, leur avenir qui maintenant se développe grand et certain, les espérances qu'elles font concevoir, les hauts faits militaires dont elles ont été le glorieux théâtre, font de ces colonies (Sénégal, Guinée, Côte-d'Ivoire, Bénin, Congo, Soudan) un point extraordinaire d'attraction.

Aussi, Monsieur le Gouverneur, notre Chambre vous demanderait (et sur ce point nous avons dû être devancés par les instructions câblées de M. le Ministre des colonies)

serait louable, n'étaient les moyens qu'on entend employer pour la mettre en pratique. Il n'est question de rien moins, en effet, que de prendre à nos Musées, pour donner à l'Exposition; en d'autres temps cela s'appelait découvrir saint Pierre pour habiller saint Paul. Je me demande (nous nous demandons, devrais-je dire, car le nombre est grand de ceux que la question intéresse) quel intérêt il y a à promener au Parc des richesses que tout le monde aurait pu admirer aux Terreaux et dans un cadre mieux approprié ?

Il me paraît que ce n'est pas au moment où une ville est appelée à recevoir des millions de visiteurs qu'il convient de diminuer le lot des choses attrayantes que certains monuments peuvent renfermer; pourquoi donc, alors, ne pas transporter sous la Coupole, pour atteindre au balcon intérieur, l'escalier de marbre blanc du Palais de la Bourse ? ce ne serait pas plus ridicule.

Plus que jamais nos Musées doivent être au complet; les professionnels de tous les pays ne manqueront pas de les aller visiter: convenez qu'ils en emporteront un piètre souvenir s'ils les trouvent désorganisés ? Et puis, il est certaines choses qui ne se prêtent pas à des déménagements effectués avec aussi peu de ménagements qu'on en aura pour les victimes destinées à faire tapisserie au Parc de la Tête-d'Or.

Il y avait une chose intéressante et inédite à faire, à l'Exposition de Lyon; personne n'en a eu l'idée, bien entendu, parce qu'aucun des multiples organisateurs de l'œuvre n'a songé à prendre l'avis de personnes compétentes: c'était de demander aux petits Musées de province les choses intéressantes qu'ils peuvent posséder en tissus, meubles, armes, etc. Roanne, St-Etienne, Avignon, Arles ont de fort belles choses; Tarare a une remarquable collection d'ouvrages brodés; Mâcon a des choses curieuses au point de vue archéologique; Châlon-sur-Saône a des débris de potiches, de mosaïques de l'époque Gallo-Romaine qui sont de toute beauté. J'estime que, dans cet ordre d'idées, il y avait une galerie extrêmement instructive à organiser, et je répète que cela eût été infiniment préférable à l'espèce de sélection qu'on va faire dans les richesses qu'abrite le Palais Saint-Pierre.

S'il en était temps encore, monsieur le Rédacteur, tâchez donc de faire rapporter une décision contre laquelle tous ceux qui s'intéressent à notre Musée protestent énergiquement.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

X.

CONCOURS AGRICOLES

Les concours d'animaux des espèces chevaline, bovine, ovine, porcine et caprine, et des animaux de basse-cour, auront lieu pendant la durée de l'Exposition.

Une somme de cinquante mille francs, généreusement accordée par l'Etat, permettra de distribuer aux éleveurs des primes importantes.

Les concours se succéderont à partir du mois de juin, suivant un programme qui recevra prochainement toute la publicité désirable.

Les demandes d'inscription devront être adressées à M. le président du groupe X, à l'Hôtel-de-Ville, bureau du conseil supérieur, avant le 15 mai.

Une exposition spéciale de la race canine sera également organisée. On sait le succès que ces expositions obtiennent partout; les amateurs de chiens sont nombreux dans notre région et il y aurait là un élément d'attrait vraiment considérable. La date de ce dernier concours sera ultérieurement indiquée.

Au reçu de cette note officielle nous nous sommes rendus auprès de M. Faure pour obtenir des renseignements complémentaires dont l'intérêt n'échappera pas à nos lecteurs; et nous saisissons avec empressement cette occasion qui nous est offerte de redire une

nouvelle fois avec quel dévouement, quel ténacité et quel esprit pratique M. Faure a conduit des démarches qui ont abouti de façon telle que son groupe sera, avec l'Exposition coloniale, un des mieux organisés et l'un des plus favorisés au point de vue de la subvention. M. Faure, d'ailleurs, a été vaillamment secondé dans sa tâche ardue par MM. Rivoire, Gérard et Genin, qui ont mis au service de la cause commune leurs connaissances spéciales et toute leur bonne volonté. M. Faure se met tout de suite à notre disposition.

— La note que nous avons reçue dit que les concours se succéderont... ce ne sera donc pas une réunion de concours organisés dans une même journée ?

— Non pas; et c'est justement sur ce point très important que je suis heureux que vous appelassiez l'attention de vos lecteurs. Jusqu'à présent, nous n'avions guère songé à l'organisation définitive des concours d'animaux, ces concours étant subordonnés à l'allocation de crédits qui permettraient de distribuer des prix en relation avec l'importance que nous voulions leur donner. Déjà dans la première notice adressée au Gouvernement, une somme de 50.000 fr. était prévue pour notre groupe; le tout était de l'obtenir. Notre groupe s'est occupé d'une façon très active de la question, a multiplié ses démarches, a fait agir toutes les influences qu'il pouvait avoir à sa disposition; aujourd'hui, grâce au conseil des ministres, qui s'est fait à la Chambre l'avocat chaleureux de l'Exposition de Lyon, grâce à la Chambre des députés dont le vote prouve la sollicitude pour notre chère et démocratique cité autant que l'intérêt qu'elle apporte à la réussite de notre œuvre, grâce aussi à la représentation du Rhône qui a secondé vaillamment tous nos efforts, les crédits sont accordés et nos concours pourront se réaliser dans les conditions prévues. Lyon se trouve au centre d'une région agricole des plus importantes au point de vue de l'élevage. Vous pouvez citer tout particulièrement l'espèce bovine, qui est la source de la richesse du Charollais, et qui a ce double avantage de servir à la production de la viande et à celle du lait; et vous savez que de nos jours, la vente du lait est, pour les éleveurs à proximité d'un centre aussi important que Lyon, d'un profit considérable. On peut donc être assuré d'un succès et les conséquences en seront extrêmement favorables pour les agriculteurs de notre région.

C'est donc sous l'empire de cette situation et dans l'espoir des heureux résultats qu'elle produira, que nous avons organisés nos concours. Notre groupe a le bonheur de renfermer des hommes d'une compétence indiscutable: M. le professeur Cornevin, de l'Ecole vétérinaire, qui est bien connu par ses travaux de zootechnie; M. Genin, de Bourgoin, qui joint à ses connaissances spéciales une longue pratique, comme en témoigne la prime d'honneur qu'il a obtenue pour son exploitation des prairies.

— Etc'est alors que vous avez résolu de multiplier les concours, probablement en raison d'avantages offerts que vous seriez très obligé de m'expliquer ?

— Voici: au lieu de faire un Concours général agricole où tous les animaux domestiques: chevaux, bœufs, vaches, génisses, chèvres, moutons, porcs, etc., sont réunis dans un même emplacement et examinés dans la même journée, nous procéderons autrement.

Nous organiserons des *Concours successifs* d'animaux *reproducteurs* pour les races chevaline, bovine, etc.; ces concours seront donc d'autant plus importants qu'ils seront divisés puisque nous ferons successivement porter nos efforts sur un seul sujet et ils constitueront une série d'attractions agricoles échelonnées pendant toute la durée de l'Exposition.

A ces concours, s'ajouteront très probablement des concours spéciaux que M. le Ministre de l'Agriculture a promis de transporter à Lyon.

— Si je comprends bien votre pensée, il s'agirait de concours analogues à ceux qui

ont eu lieu pendant ces dernières années et dont le siège serait Lyon ?

— C'est absolument cela; ce seront des concours de races qui se tiennent tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, et dont certains seront cette année établis à Lyon.

— Mais notre région a-t-elle les éléments suffisants pour alimenter ces organisations ?

— Nous sommes au centre d'une région qui comprend des races importantes; citons seulement la race Charollaise, bien connue de tous. Nous pouvons faire, avec ces éléments, des choses extrêmement sérieuses, pratiques et utiles. Nous allons primer, n'est-ce pas ? les animaux reproducteurs les mieux réussis pour le but auquel on les destine, nous travaillerons ainsi d'une façon pratique à l'amélioration des races, pour l'espèce bovine, ce qu'il importe surtout de développer, c'est le perfectionnement de la production du lait par le choix judicieux des animaux reproducteurs, etc.

— Mais est-ce avec les 50.000 fr. qui vous sont dévolus que vous pouvez réaliser un aussi vaste programme ?

— Nos ressources seront, nous l'espérons, plus importantes que cela. Si des concours spéciaux sont déplacés au profit de Lyon, les crédits qui y sont affectés seront au bénéfice des concours de l'Exposition.

— Voilà un résultat qui est la juste récompense de vos efforts, Monsieur Faure, et de ceux de vos dévoués collaborateurs. Et l'exposition canine ?

— Oui, nous allons organiser une exposition canine, ces exhibitions sont extrêmement intéressantes et obtiennent partout de grands succès d'intérêt et de curiosité. Nous réunirons tous les animaux que nous enverront les amateurs, les éleveurs, les professionnels, etc. L'élevage des chiens a pris, de nos jours, l'élevage des races soignées surtout, une extension très grande, et vous voyez qu'en allant du chien de berger jusqu'au chien de luxe, en passant par les chiens de chasse, de garde, etc., on peut réunir une collection d'animaux très importante, répondant à des besoins réels ou à la fantaisie humaine.

— Naturellement, des primes seront également accordées aux chiens les plus remarquables ?

— Bien entendu, la question des primes est du reste prévue pour chaque concours, et ces primes seront d'une importance en rapport avec notre budget; le règlement se prépare actuellement et va bientôt être expédié aux intéressés.

Tels sont les renseignements si complets et si intéressants que nous a fournis M. Faure avec une obligeance que nous avons eu, cette fois encore, une nouvelle occasion d'apprécier.

ENCORE LA MANUTENTION

 L'heure où nous écrivons ces lignes, le Règlement de la Manutention n'est pas encore envoyé aux exposants. Ce retard est injustifiable et nous ne saurions trop protester contre des lenteurs qui risquent de compromettre singulièrement le succès de l'œuvre lyonnaise.

Nous disons: « œuvre lyonnaise » avec intention. Les visiteurs qui viendront à l'Exposition, en effet, n'en partiront pas avec l'idée qu'ils ont examiné une entreprise privée. Oh ! que non pas ! ils croiront bel et bien assister à une fête du travail organisée sous l'égide et la responsabilité de la Ville tout entière — et le rapport de M. Doumer, d'une véracité indiscutable, n'est pas fait pour les prédisposer d'une autre façon. — C'est donc, en somme, la responsabilité de la Ville qui est engagée, moralement au moins; il convient alors que la Ville signale tous les points faibles qu'on lui fait connaître et qu'elle exige qu'on y mette ordre promptement.

Or, le Règlement de la Manutention devrait être en possession des exposants depuis un

mois au moins; à ce règlement doivent être jointes les étiquettes qui serviront au transport des colis, et moyennant lesquelles les expéditeurs bénéficieront d'une réduction de 50 0/0 sur les tarifs.

De ce fait il résulte que les exposants sont dans l'impossibilité absolue de s'occuper de l'envoi de leurs produits, car on ne les suppose pas assez naïfs pour payer 100 francs au chemin de fer quand ils peuvent profiter d'un boni de 50 francs; d'autre part, il s'ensuit que toutes les marchandises vont arriver au dernier moment, provoquer un tohu-bohu général et que leur installation devra se faire dans un désordre indescriptible, sans compter les chances qu'on aura d'arriver après la bataille.

Qu'on se hâte donc d'envoyer ce Règlement; le retard subi jusqu'ici sera, incontestablement, préjudiciable à l'œuvre; le prolonger encore serait compromettre irrémédiablement le succès de l'ouverture.



A PROPOS DU JURY

Comment sera nommé le Jury? comment fonctionnera-t-il? Telles sont les questions qui, à l'heure actuelle, préoccupent le plus les exposants, et à bon droit, pouvons-nous ajouter. Il nous a paru utile de renseigner nos lecteurs sur ces points importants et nous nous sommes adressés, pour cela, à l'aimable M. Rochex, chef du personnel et du secrétariat du Conseil supérieur, dans le bureau duquel se centralisent mille renseignements précieux.

— Le règlement du Jury n'est-il pas encore paru? lui demandons-nous.

— Il est prêt, mais je ne puis pas encore le communiquer. Pour vous être agréable je vous en indiquerai pourtant les lignes principales.

Voyons d'abord la nomination. C'est M. le Maire qui nommera tous les membres du Jury, et cela sur la présentation d'une liste élaborée par les soins du Conseil supérieur; or le Conseil supérieur aura lui-même fixé son choix d'après une liste fixée par le président des Classes et des Groupes, pour Lyon; par les Chambres de commerce des localités qui nous enverront des exposants, pour la France; et par nos consuls, pour l'étranger. Ce Jury, autant que possible, sera choisi parmi les exposants.

— Cette mesure sera très appréciée, car il paraîtra juste que ceux-là soient appelés à l'honneur qui auront été à la peine et à la dépense.

— Parfaitement, d'autant plus que le choix d'un exposant comme membre du Jury lui vaut en somme la plus haute récompense, puisqu'il se trouve hors-concours; il est donc naturel que cet honneur revienne autant que possible à ceux qui ont assuré le succès de notre œuvre.

— Et de quelle façon fonctionnera ce Jury?

— Il y aura d'abord des jurys de classes, qui prépareront une première répartition des récompenses; au-dessus d'eux il y aura, en quelque sorte, des jurys d'appel, qui seront composés des présidents et vice-présidents des jurys de classes; finalement, au-dessus de ces deux premiers degrés se trouvera comme un tribunal de cassation, le Jury supérieur, qui sera composé des présidents des jurys des groupes, des présidents de groupes du Comité de patronage et des autorités de la ville: M. le Préfet, M. le Maire, etc. Vous voyez que, jugés de cette façon, les exposants peuvent prétendre à une juste répartition des récompenses. C'a été de tout temps, du reste, la préoccupation principale de M. le Maire et du Conseil supérieur, de former un Jury composé de façon telle qu'aucune récrimination ne soit possible.

Nous quittons M. Rochex sur ces mots, en le remerciant de la façon si claire, si précise et si aimable dont il nous a fourni ces détails intéressants.

A PROPOS DE VITRINES

Nous allons encore parler de M. Charton et nous nous excusons d'avance auprès de nos lecteurs de leur servir si souvent cet entrepositaire de bière élevé, par la grâce de M. Claret, à la dignité de principal menuisier de l'Exposition; mais il est des besognes de salubrité auxquelles il convient d'apporter quelque attention: celle-ci est du nombre.

M. Charton, du reste, aurait présentement un grand intérêt, paraît-il, à être agréé dans toutes les acceptions du mot. Agréé par le Concessionnaire général, ce n'est déjà pas rien, mais, pour l'instant, agréé au Tribunal de commerce servirait mieux encore ses intérêts. On raconte, on précise, on affirme que M. Charton occupe fort le Tribunal de commerce, en effet, par les réclamations diverses que ses clients déçus lui adressent par voie d'avoué. On pourrait avoir là dessus des données très certaines en s'adressant au greffe du Tribunal ou en interviewant l'honorable M. Favre, président à la fois du Tribunal de commerce et du groupe I (section des Beaux-Arts, dans laquelle M. Charton ne serait guère admis au point de vue esthétique.)

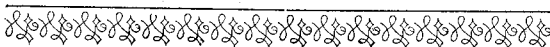
Mais parlons un peu de choses techniques: d'après le plan de vitrines exposé par les soins de M. Charton dans les bureaux de M. Claret, les dormants sur lesquels viennent buter la porte, devaient être de plus de 4 centimètres d'épaisseur, tandis que les vitrines livrées en ont 3, ce qui, on en conviendra, doit porter une sérieuse atteinte à la solidité des dites vitrines et compromettre étrangement la sécurité des marchandises qu'elles abriteront.

Maintenant, comme la place nous est très mesurée dans ce numéro, posons simplement, pour terminer, cette petite interrogation au sieur Charton, en le prévenant charitablement que nous sommes en mesure d'y répondre par l'affirmative, noms à l'appui.

Est-il vrai que M. Charton a le toupet d'écrire à certains exposants que, chargé par M. Claret d'établir leurs vitrines, IL LES AVISE de traiter avant même que les exposants lui aient envoyé leurs ordres de commande?

C'est assez typique, n'est-ce pas? Comme honnêteté, c'est discutable, mais comme aplomb, c'est aussi superbe que scandaleux.

A. C.



NOS CHEMINS DE FER

Le Conseil Supérieur de l'Exposition a demandé aux différentes Compagnies françaises et étrangères des chemins de fer d'organiser des trains spéciaux à l'occasion de l'Exposition de Lyon, de diminuer leurs tarifs et de prolonger la validité de leurs billets.

Voici la lettre que la Compagnie P.-L.-M. vient d'adresser, à ce sujet, à M. l'Administrateur Délégué du Conseil supérieur.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

DIRECTION DE LA COMPAGNIE.

Paris, le 24 mars 1894.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 27 février dernier, j'ai l'honneur de vous exposer ci-après les facilités que nous nous proposons d'accorder aux voyageurs français et étrangers qui se rendront à l'Exposition universelle de Lyon.

1° Pour les voyageurs en provenance de notre réseau :

Nous portons au double la durée de validité des billets d'aller et retour ordinaires qui seront délivrés par toutes nos gares pour Lyon, pendant la durée de l'Exposition.

La validité de ces billets sera de
4 jours pour un parcours de 200 kil.
6 — — — 201 à 300 k.
8 — — — 301 à 400
10 — — — 401 à 500
12 — — — 501 à 600

2° Pour les voyageurs en provenance de l'Italie :

Nous sommes en pourparlers avec les chemins italiens pour faire délivrer :

I. Des billets d'aller et retour, valables 15 jours, de Turin, Milan et Gênes à Lyon;

II. Des billets d'aller et retour, valables 20 jours, de Naples, Rome, Florence, Bologne et Venise à Lyon.

3° Pour les visiteurs en provenance de la Suisse :

Nous allons nous concerter avec les chemins de fer suisses pour faire émettre des billets d'aller et retour, valables 20 jours, au départ de certaines gares suisses pour Lyon.

4° Pour les visiteurs en provenance de l'Angleterre :

Il existe des billets d'aller et retour de Londres à Lyon, valables pendant 45 jours qui donneront toute satisfaction à ces voyageurs.

En ce qui concerne les visiteurs en provenance des réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Orléans et de l'Ouest, ainsi que de la Belgique et de la Hollande, la question va être examinée par les Compagnies et je vous ferai part, aussitôt que possible, des mesures qui seront prises.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur de la Compagnie,
G. NOBLEMARE.

Nous nous applaudissons du résultat de ces démarches et souhaitons ardemment que les autres Compagnies montrent autant de sollicitude pour notre œuvre.

Inauguration du Vélodrome de l'Exposition.

Est-ce bien « inauguration » qu'il faut dire? « baptême » conviendrait mieux, je crois, car on l'a très sérieusement baptisée, cette superbe piste (dont les premiers soutènements sont déjà élevés) sous les espèces d'un délicieux Champagne que versait à foison le maître des buvettes, M. Ladet.

La fête s'est ouverte à 3 heures, alors que la fanfare Vêlo-Tête-d'Or emplissait les airs de ses plus brillantes fantaisies, qu'accompagnaient de sauts sonores les bouchons du Montebello ou du Moët et Chandon. Le grand maître des cérémonies, c'était le soleil qui jetait sa note claire sur les pelouses à la robe émeraude et sur le rideau sombre des bouquets de sapins.

M. David, l'aimable directeur du Vélodrome, rivalise d'entrain et d'empressement avec MM. Bouilhères et Teyssère, les distingués architectes, pour recevoir leurs hôtes. Parmi les convives nous remarquons :

MM. Claret fils, secrétaire général de l'Exposition; Bouilhères et Teyssère, David, Vial, Romain Mignot, Terrasse, Bouchard, Cimon, Roussillon, Ribaud, Laroche, Gelas, Grégoire, Lambrecht, Martin, Ingold, Castaldi, Archinard, Léon, Rochet, Rochet et Schneider, Gautier, Patay, Pissavy, Haour, Mazéra et de nombreuses velocewomen lyonnaises.

M. Bouilhères, dans une improvisation charmante et facile, remercie ceux qui ont prêté leur concours à l'organisation de la fête, et boit à leur santé, à celle de la presse, qui est si dévouée aux intérêts du sport vélocipédique et qu'il est heureux de voir intégralement représentée, aux fabricants et à M. Claret fils, qui représente la direction de l'Exposition.

Nos confrères nous laissent l'honneur de parler en leur nom; nous nous en acquittons en réunissant dans le même toast et les hom-

mes charmants qui nous ont conviés à cette agréable cérémonie, et celui qui, en quelque sorte, en a été le premier initiateur en attachant son nom à la plus colossale entreprise que Lyon ait vue : M. Claret.

M. Pissavy profite du repos obligé que nous devons garder, pour avoir une attitude inflexible devant l'appareil que M. Garcin braque sur nous, pour improviser un toast à la santé des entrepreneurs.

Nous goûtons aux sandwiches excellentes, aux pets-de-nonnes succulents de M. Lucet, et Mlle Guillaud orne nos boutonnières de fleurs fraîches et odorantes, cependant que le soleil commence à se cacher et à nous commander un retour que nous ne croyons pas si proche, tant l'animation était grande encore.

L. C.

LES MOYENS DE LOCOMOTION

Il faut s'inquiéter, dès aujourd'hui, de multiplier les moyens de locomotion. Nos tramways marchent avec une désespérante lenteur et parfois avec une regrettable irrégularité ; dès le 29 avril ils devraient être triplés et avoir des arrêts fixes desquels ils ne se départiraient pas. Il est reconnu que les arrêts facultatifs causent des retards considérables sans grand profit pour les voyageurs. En doublant le nombre des stations on n'imposerait pas une longue course pedestre aux gens qui désireraient prendre le tramway et les 30 ou 40 personnes déjà installées n'auraient pas le perpétuel désagrément de se voir retardées pour un seul convive aspirant au banquet de la distance parcourue sans fatigue. Du reste, les arrêts facultatifs fatiguent énormément les chevaux et, par ce temps de sensiblerie spéciale, cette raison-là vaut bien qu'on la compte.

C'est surtout l'organisation du service des tramways suburbains qu'il conviendra de surveiller. Ainsi, on annonce que le tramway électrique d'Oullins partira toutes les 15 minutes ; c'est absolument insuffisant étant donnée la période pendant laquelle il va faire ses premiers pas dans le monde ; il faut qu'on arrive à le faire partir toutes les 5 minutes, et la Compagnie y est tellement intéressée que nous pensons qu'il suffira qu'on lui signale cette nécessité pour qu'elle prenne telles mesures que comporte la situation spéciale créée par l'Exposition de Lyon. La multiplicité des départs aura, du reste, cet avantage énorme : empêcher ou tout au moins atténuer l'encombrement lamentable et dangereux parfois, qui naît aux jours de fête, aux têtes de chaque ligne.

Les chemins de fer de Bourg, de Mornant, de Charbonnières, de St-Genis-d'Aoste vont également être appelés à bisser tous leurs trains. Or, ces lignes sont-elles en état de supporter un pareil trafic ? Il conviendrait de se livrer à une inspection sévère des voies et du matériel roulant et de ne pas se laisser surprendre et attrister par des accidents qu'avec un peu de vigilance on peut facilement prévoir et prévenir.

CONCOURS MUSICAL

12, 13, ET 14 AOUT 1894

Modifications et additions apportées
au Règlement

Art. 11. — *Troisième division.* — Une section dite de Classement est créée pour les Sociétés qui, par suite de dissolution, de transformation ou de circonstances particulières, se trouvent dans l'impossibilité absolue de se maintenir au niveau artistique de la division ou elles étaient classées précédemment. — Ces Sociétés devront préalablement exposer au Comité, avec preuves à l'appui, leurs motifs

de déclassement, apostillés par le maire de la commune.

Le Comité se réserve le droit de statuer sur les demandes et d'y donner suite, s'il y a lieu.

Les Sociétés de la section dite de classement auront à exécuter un morceau de lecture à vue et deux morceaux d'exécution à leur choix, mais n'ayant jamais été récompensés ; elles seront ensuite définitivement classées par le jury d'après leur valeur absolue, et elles recevront, avec l'indication de leur classement pour l'avenir, une récompense proportionnée au mérite de leur exécution.

Ces Sociétés ne pourront pas prendre part aux concours d'honneur.

Art. 31. — *Fifres et Estudiantinas.* — Le § 1 est ainsi modifié : des concours de lecture à vue, de soli et d'honneur sont créés pour ces Sociétés ; ils seront facultatifs.

Le § 2 reste le même.

§ 3 ajouté. — L'épreuve pour le concours d'honneur comprendra un morceau de choix autre que ceux présentés en exécution et n'ayant jamais été récompensé, et un morceau imposé. (Art. 51.)

Art. 43. — *Primes en espèces, concours d'honneur.* — Des primes en espèces, affectées au concours d'honneur seulement, seront décernées comme suit :

Division d'excellence : 1^{er} prix, sans partage, 3,000 fr. ; 2^e, sans partage, 1,000 fr.

Division supérieure : 1^{er} prix, sans partage, 1,500 fr. ; 2^e, sans partage, 500 fr.

Première division : 1^{er} prix, sans partage, 1,000 fr. ; 2^e, sans partage, 300 fr.

Deuxième division : 1^{er} prix, sans partage, 800 fr. ; 2^e, sans partage, 250 fr.

Troisième division, 1^{re} section : 1^{er} prix, sans partage, 500 fr. ; 2^e, sans partage, 150 fr. —

2^e et 3^e section : 1^{er} prix, sans partage, 300 fr. ; 2^e, sans partage, 100 fr.

Trompes de chasse : 1^{er} prix, sans partage, 400 fr. ; 2^e, sans partage, 100 fr.

Trompettes : 1^{er} prix, sans partage, 400 fr. ; 2^e, sans partage, 100 fr.

Fifres : 1^{er} prix, sans partage, 400 fr. ; 2^e, sans partage, 100 fr.

« Si au concours d'honneur il y a deux prix *ex æquo*, la prime en espèces sera partagée. Ce paragraphe est sup. rimé. »

La XX^e Fête Fédérale à Lyon.

Le Diplôme tissé en soie.

Lyon s'apprête à fêter ses hôtes aimés, les gymnastes, et les attend, les bras ouverts, le front radieux, la joie au cœur, pour célébrer avec eux la grande solennité nationale de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

Fière de ses deux collines glorifiées par Michelet, de ses beaux fleuves, de ses quais sans rivaux, de ses nombreux monuments, la patrie de Jacquard et d'Ampère s'enorgueillit davantage encore des merveilles de son industrie fondée au 15^e siècle et de renommée universelle.

Que d'œuvres incomparables à étaler aux regards des visiteurs de l'Exposition de 1894 !

Par l'inspiration artistique et le travail génial des fabricants, dessinateurs et ouvriers lyonnais, le fil de soie tenu et diaphane s'est métamorphosé en splendides tissus, en étoffes chatoyantes dont le reflet pare la grâce des femmes françaises ou rutille dans l'éclat des drapeaux, clamant bien haut le nom de « France ».

N'est-ce pas d'ailleurs sous cette dernière forme, par la remise de superbes étendards, que s'est traduite, à Lyon, il y a peu de mois, l'union franco-russe ?

Dans une pensée analogue, le Comité d'organisation de la XX^e Fête fédérale a décidé d'offrir aux sociétés présentes à cette solennité un souvenir unique ; chacune d'elles recevra un diplôme commémoratif tissé en soie, véritable chef-d'œuvre.

Nous n'aurons rien à ajouter quand nous aurons dit que M. J.-A. Henry, — un fabricant lyonnais dont les magnifiques travaux de tissage et de broderie ont fait époque à l'Exposition de 1889 à Paris, et qui sait maintenir les traditions du grand art, — a bien voulu répondre à l'intention des organisateurs et se charger de l'exécution de cette œuvre.

Sous sa direction, l'excellent dessinateur M. Repelin a créé une composition dont le style pur

rappelle les conceptions des Puvis de Chavannes ou des Hippolyte Flandrin.

Ce diplôme en camaïeu a pour fond le panorama lyonnais et la coupole de l'Exposition. Au premier plan, à gauche, la ville de Lyon, gardée par un lion majestueux ; à droite, deux éphèbes, jeunes hommes aux lignes académiques, l'un enveloppé du drapeau tricolore, l'autre appuyé sur une barre à sphères, font songer au *Ludus pro Patria* en personnifiant, avec une grande expression, le but éminemment patriotique de nos sociétés de gymnastique.

Devant la beauté de cette œuvre, le Comité d'organisation de la XX^e Fête fédérale a jugé que, pour donner satisfaction à tous les gymnastes, le même diplôme serait reproduit en gravure pour accompagner chacun des prix à décerner aux différents concours.

Toutes nos félicitations à M. Henry, à M. Repelin et au Comité d'organisation.

Comité d'organisation.

Le Comité d'organisation de la 20^e fête fédérale de gymnastique, réuni dans sa séance plénière du 24 mars 1894, à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, renouvelée à M. Ch. Mège, son premier vice-président, l'expression de ses profondes sympathies et le remercie une fois de plus pour son dévouement absolu à l'œuvre poursuivie en commun.

D'autre part, les membres du Comité représentant les 17 sociétés organisatrices profitent de cette réunion pour affirmer à nouveau leur entière solidarité et leur ferme résolution d'employer tous leurs efforts à assurer le succès de la 20^e fête fédérale, dans le but de répondre à la confiance de tous leurs camarades en même temps qu'à l'honorable mission qu'ils tiennent du 41^e Congrès de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France.

Pour les 17 Sociétés organisatrices :

Artaud, Hébrard, (Avant Garde) — Ballet (Excursionnistes) — Bizet (Union Lyonnaise) — Besson (Enfants du Rhône) — Berthier (Eclaireurs de l'Est) — Borget (Volontaires Croix-Roussiens) — Bossy, (Eclair) — Devaux (Patriote) — Dr Durand, (Martiale) — Genetier, (Avenir) — J. Grosset, J. Gallien, (Française) — Jacob, (Touristes Lyonnais) — D. König, (Alsace-Lorraine) — Kramer, (Vigilante fraternelle) — J. de la Perrière, J. Beynet, (Sentinelle) — Pélissier, (Vallante) — Sena, Pouzet, (Lyonnaise).

UNION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASIQUE DE FRANCE

Comité de permanence.

Le Comité de permanence, dans sa réunion du mercredi 21 mars, sous la présidence de M. Parmentier, président,

Après avoir pris connaissance de la lettre de M. Dautel, membre associé, publiée dans le *Carabinier-Gymnaste* et la *Revue de Gymnastique*, et contenant à l'égard de l'Union des expressions à la fois calomnieuses et inconvenantes ;

Attendu que M. Dautel, après avoir écrit la dite lettre en date du 2 mars, s'est cependant rendu personnellement, le 8 mars, auprès de M. Parmentier, président, pour protester de son dévouement à l'Union, et en a reçu l'affirmation verbale et écrite que l'Union n'avait fait aucune démarche le concernant auprès de M. le Préfet du Rhône ;

Que l'attitude de M. Dautel, en cette circonstance, est inexcusable, car il eût dû se renseigner au préalable et sa visite au président devenait inutile, puisqu'elle avait été précédée six jours auparavant de l'envoi aux journaux de sa lettre injurieuse pour l'Union et son Comité de permanence.

Constatant, d'autre part, que les signataires de la lettre à M. le Préfet du Rhône, reproduite dans le *Lyon-Exposition*, ayant agi sous leur propre et entière responsabilité, n'ont engagé d'aucune manière et en quoi que ce soit l'Union et son Comité de permanence ;

Estime que la conduite de M. Dautel, membre associé, est en complète contradiction avec les devoirs qui s'imposent à tous les membres de notre Association et passe à l'ordre du jour.

Exposition de Lyon en 1894

SERVICE D'ASSURANCE

De l'Exposition

S. CAUSSE

60, Rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'Alliance

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans
aller visiter la Maison

F. MUSY

71, Chemin de Baraban, 71
(près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotonnes, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor
(Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE d'ARGENT
pour l'obtention d'épreuves positives
par
NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS
DIAZODIPHÉNOX
SULFITES DE SOUDE
Anhydre et cristallisé.
PARAMIDOPHÉNOX

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS
DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours
à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes
d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus,
Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres,

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

AVIS IMPORTANT

Ne faites aucune installation d'Élec-
tricité ou de Gaz, sans vous rendre compte
des avantages qu'offre la LAMPE A GAZ

LA LYONNAISE

économie garantie 50 0/0 sur les becs or-
dinaires, et de 35 0/0 sur l'électricité.

Système BARRIER, breveté S. G. D. G.

Usine rue Molière, 32, LYON

CUIVRERIE EN TOUS GENRES

RÉPARATIONS D'APPAREILS DE TOUS SYSTÈMES.

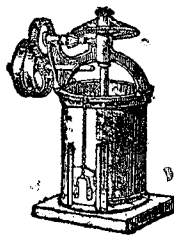
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON
NIERES circulaires à grand travail, nouveau système
Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâ-
chefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à
mortier, voies portatives, wagonnets, monte-cha-
rges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte,
réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à ma-
nège pour l'arrosage, pompes à main de tous systè-
mes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir
à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'in-
dustrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

OFFICE LYONNAIS
DES EXPOSANTS

Agréé par le Concessionnaire général.

Directeur : A. CAUDRON

79, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait,
de la représentation générale des commer-
çants et industriels à l'Exposition de Lyon,
et de toutes les demandes relatives à leur
participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

se charge également de la représentation
des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont com-
prises la prise et la remise en gare
des objets à exposer.

L'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

s'occupe non-seulement de la repré-
sentation générale, mais aussi de la location des
vitrines, de l'installation des produits et de
leur réexpédition.

L'entrepreneur avec lequel l'Office lyon-
nais a traité, lui permettra d'établir des prix
extrêmement avantageux.

Nous le recommandons donc à tous nos
lecteurs.

EXPORTATION MAISON FONDÉE en 1862 EXPORTATION

Médailles Or et Argent aux Expositions Universelles

S'UG BOURGUIGNON
SIMON AINÉ

Exquis, Puissant, Tonique, Digestif, à base d'alcool vieux pur de vin.

FINE ABRICOT

LIQUEUR EXQUISE EXTRA-FINE

Spécialité de PRUNELLE et CASSIS de Bourgogne

VILLACABRAS
La seule eau purgative naturelle, qui, filtrée suivant
le SYSTÈME PASTEUR, soit EXEMPTÉ de MICROBES
VILLACABRAS
Un usage répété ne fatigue pas l'estomac, ne cause
jamais de coliques; dose purgative, 1/2 flacon. —
Laxative, un verre à Bordeaux.
VILLACABRAS
Dans toutes les Pharmacies
Entrepôt général : 193, Av. de Saxe
LYON

AUX EXPOSANTS

LINOLEUM-EXPOSITION, larg. 183, le mètre carré, 3 francs.

TAPIS ÉCOSSAIS, beaux dessins, larg. 250, le mètre cour., 7 francs.

TAPIS RAYURES, beaux dessins, larg. 183, le mètre cour., 1 fr. 95.

TAPIS FANTAISIE, en tous genres, Moquettes, velouté, bouclé.

TOILES CIRÉES, Paillassons, Brosserie.

STORES, 2 francs le mètre carré, tout monté.

JOSSERAND, 19, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, LYON

On traite à forfait pour les grosses fournitures.

